

Tous en grève ! Tous dans la rue !

La réforme du collège comme la réforme du droit du travail sont des menaces contre le cadre national qui est garant de l'égalité sur le territoire. Ces réformes promettent à la jeunesse une éducation et un droit du travail complètement éclatés.

► *Loi El Khomri* : un droit du travail affaibli et différent d'une entreprise à l'autre.

- Au nom du prétendu « besoin » de « flexibilité » des entreprises, la loi El Khomri, même remaniée, veut imposer **la primauté de l'accord d'entreprise sur la loi nationale** : c'est localement, dans chaque entreprise (là où les salariés sont les plus vulnérables, et où les patrons ont le plus de pouvoir), que le droit du travail sera défini. **Les règles changeront donc d'une entreprise à l'autre**, il y aura autant de codes du travail que d'entreprises... Comment connaître ses droits et les faire respecter dans ces conditions ?

Et le statut des fonctionnaires ?

Après le code du travail, quelle sera la prochaine « rigidité » à supprimer ?... Rappelons-nous que pour E. Macron, ministre de l'économie, **le statut des fonctionnaires n'est « plus adéquat » et « plus justifiable »**.

- Qui plus est, **l'accord d'entreprise pourra fixer des règles moins favorables que la loi** : c'est donner tout pouvoir au patron pour dégrader la situation des salariés de son entreprise. **C'est l'insécurité et la précarité pour tous les salariés !**

► *Réforme du collège* : une éducation appauvrie et différente d'un collège à l'autre.

Et les salaires ?

Il n'y a pas que l'éducation qui soit « appauvrie » : **depuis 2010, les fonctionnaires ont perdu 7 à 8% de pouvoir d'achat...**

Le gouvernement propose royalement une **hausse de 1,2% du point d'indice (en deux temps)**.

On frise la provocation...

- L'idéologie de « l'adaptation locale des règles » ne concerne pas que les salariés du privé : dans l'Education nationale, elle prend la forme de « **l'autonomie locale des établissements** », et repose sur les mêmes pseudo-évidences (il faudrait « adapter localement » les contenus, les programmes, les exigences, les formes des examens, etc.).

- C'est cette idéologie qui a fait éclater le cadre national de l'enseignement en lycée avec les **réformes de 2009 (LP) et de 2010 (LEGT)**. Et c'est la même idéologie qui est **au cœur de la réforme du collège**, imposée contre la profession par la ministre de l'Education... et qui aura les mêmes conséquences si elle s'applique !

POUR

- le retrait de la loi El Khomri !
- le retrait de la réforme du collège !
- une vraie hausse des salaires !

**GREVE NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE
MANIFESTATION à LILLE,
14h30, Porte de Paris**